



Vincent Capo-Canellas
Sénateur de la Seine-Saint-Denis

Suppression de la taxe d'habitation :
« Confirmez-vous la compensation
par voie de dégrèvement ? »

Jeudi 20 Juillet 2017

Vincent Capo-Canellas, sénateur Union Centriste de la Seine-Saint-Denis, a interrogé le Gouvernement sur l'avenir des collectivités locales à la suite de la Conférence des territoires qui a eu lieu ce lundi au Sénat : « *Quel avenir pour les collectivités avec la suppression de la taxe d'habitation et la baisse de 13 Mds de dépenses ? Quelle vision stratégique en évitant le "big bang" institutionnel ?* »

Lors de la Conférence nationale des territoires, le président de la République a confirmé la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers, ainsi que 13 milliards d'euros de réduction des dépenses. « *Ces annonces sont pour certaines positives, pour d'autres inquiétantes pour nos collectivités* » a indiqué le sénateur.

« *Nous confirmez-vous que la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers sera compensée par voie de dégrèvement, ce qui permettrait de compenser la perte réelle de recettes en calculant ce que la taxe d'habitation aurait effectivement rapportée aux communes ?* » a demandé Vincent Capo-Canellas. « *Vous engagez-vous en ce cas à ce que ce système de dégrèvement soit maintenu par la suite afin de garantir la neutralité financière pour les collectivités ?* »

Sur ce point, le ministre de l'action des Comptes publics, Gérard Darmanin, a confirmé au sénateur que la suppression de la TH se fera par dégrèvement. Il a également précisé que cette réforme s'inscrivait dans une refonte de la fiscalité locale plus globale qui « *devra garantir l'autonomie financière des collectivités et viser des impôts plus justes* ».

S'agissant de la baisse des dépenses de 13 milliards d'euros pour les collectivités territoriales sans baisse des dotations en 2018, Vincent Capo-Canellas a interrogé le Gouvernement sur le « mécanisme intelligent » qu'il compte mettre en place pour inciter les collectivités à baisser leurs dépenses. « *Comment envisagez-vous de fixer la baisse des dépenses par collectivités, selon quel indicateur et quelles modalités ?* »

Enfin, le sénateur-maire du Bourget a soulevé la question de l'architecture d'ensemble des collectivités : « *derrière la formule "deux niveaux de collectivités en dessous de la Région", quelle est votre vision stratégique en évitant le "big bang" institutionnel ? Envisagez-vous une disparition des départements en zone urbaine, ou est-ce que le couple commune-intercommunalité va devenir le pivot quasi fusionnel de votre réforme ?* »

Vincent Capo-Canellas a rappelé que le Sénat sera attentif aux choix du gouvernement. « *Toutes ces questions seront au cœur des futures discussions au Sénat* ».